

#79
Janvier 2019



CHRONIQUES MAHIEUTINES

QUE L'ANNÉE 2019

SOIT Douce !

SOMMAIRE



ÉDITORIAL
page 3



VIE MUNICIPALE
page 4



VIE SCOLAIRE
page 14



VIE ASSOCIATIVE
page 18



AGENDA
page 28

Chroniques Mahieutines - Bulletin municipal Édité par la Mairie de Villiers-le-Mahieu

Directeur de la publication - Frédéric FARÉ
Réalisation - Robert RIVOIRE
Impression - Agence Créatis

Articles et relecture

J. BENMEBAREK, J. BLANCKART, J. CHAIN, C. COLLEU, P. COUËDON, F. FARÉ, F. FONTAINE, O. GUITTARD, S. HAGNIER, J. & M. GOUPILLON, D. JODIN, C. LAMBESEUR, P. LOLLIOZ, N. PERVIS, R. RIVOIRE, S. RUSPINI, A. SORANZO, A. TROLLOPE, S. & R. VAN DONGEN et les enfants de l'école primaire.

Photos

AGENCE CRÉATIS, KAREL BALAS, JACQUES CHAIN, PATRICE COUËDON, SUSANNA DEGHAYE, POUCES D'YVELINES, ROBERT RIVOIRE, YVELINES FIBRE.

CARNET

Naissances

Swan BALEIRO – 13 OCTOBRE 2018
Ines BONTROND – 29 NOVEMBRE 2017
Rose BUGARI – 20 SEPTEMBRE 2018
Albéric CHAMPENOIS – 29 JUIN 2018
Emmy CHAUVIN – 3 SEPTEMBRE 2018
Alyna FERRARESE – 24 NOVEMBRE 2018
Weyden JAWORSKI – 7 SEPTEMBRE 2018
Charlotte LEMARCHAND – 12 NOVEMBRE 2018
Valentin LESNIK – 1^{ER} AOÛT 2018
Naëline MOCKEL – 13 AOÛT 2018
Mattéo VILLIERS – 8 NOVEMBRE 2018

Mariages

Jennifer LE BELLÉGO et Mickaël HELFER – 16 SEPTEMBRE 2017
Marie BOOTH et David LESOURD – 20 OCTOBRE 2018

Décès

Henri COLLEU – 3 OCTOBRE 2018
Evelyne DELFOSSE – 4 NOVEMBRE 2018
Jacqueline JACQUEMIN – 18 DÉCEMBRE 2018
Francis MERCIER – 18 DÉCEMBRE 2018
Réginald TROLLOPE – 3 JANVIER 2019

*Votre mairie
vous accueille !*

Horaires :

Lundi 10h-12h
Mardi 10h-12h
Mercredi 10h-12h
Jeudi 10h-12h
Vendredi
10h-12h et 17h-19h30

Adresse :

18 rue du Centre
78770 VILLIERS-LE-MAHIEU

Contact :

Tél : 01 34 87 40 83
Fax : 01 34 87 50 91
mairie@villiers-le-mahieu.fr

Chères Mahieutines, Chers Mahieutins,

En ce début d'année, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs voeux pour l'année 2019. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé ainsi qu'à toute votre famille.

Après la fin des travaux de la voie douce, pédestre, équestre mais aussi ouverte aux personnes à mobilité réduite, la réfection de la salle des fêtes et des hangars, la toiture de la chaufferie de l'école, la mise aux normes du cimetière..., cette nouvelle année sera l'occasion de poursuivre l'aménagement de notre commune avec notamment la création d'un terrain multisports qui permettra aux jeunes et aux moins jeunes de pratiquer de nouvelles disciplines sportives comme le basketball, le volleyball ou bien le tennis...

Nous aurons aussi une révolution à Villiers-le-Mahieu avec l'arrivée de la fibre optique qui doit finir d'être déployée au cours du premier trimestre. Les opérateurs pourront ensuite proposer leurs offres aux Mahieutins.

Une réunion devrait être organisée prochainement par Yvelines Fibre, responsable du déploiement de la fibre dans le département afin que les différents opérateurs vous présentent les possibilités de leurs contrats et répondent à toutes vos interrogations.

Avec le syndicat Yvelines numériques et l'aide de la gendarmerie nationale, nous allons mettre en place un système de vidéo protection principalement au centre, mais aussi aux différentes entrées du village.

Après l'achat de tablettes nous allons avec l'aide ENIR (Écoles Numériques Innovantes et Ruralité) changer le matériel obsolète afin que le corps enseignant et tous les enfants de notre école bénéficient des dernières nouveautés en matière d'enseignement.

Tout cela sera fait, malgré les restrictions budgétaires et pertes de subventions de l'état, sans diminution de l'aide financière aux



différentes associations communales sans lesquelles le lien social n'existerait pas. A cette occasion je remercie tous les présidents mais aussi tous les membres de nos associations qui font vivre Villiers-le-Mahieu.

Je souhaite aussi partager la douleur de Marie-Thérèse COLLEU, d'Andréa TROLLOPE et de leurs familles, suite à la disparition d'Henri et Réginald.

Tous les deux ont largement participé à la vie de notre commune et c'est une part de l'histoire de notre village qui se ferme, aussi je tiens aujourd'hui à leur rendre solennellement hommage.

Je terminerai en vous renouvelant mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année. Recevez mes sentiments les plus dévoués.

Frédéric FARÉ
Maire de Villiers-le-Mahieu

Le Centre Communal d'Action Sociale

Comme toutes les associations, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) participe à la vie communale :

Le 14 décembre 2018, il a organisé le spectacle de Noël pour les enfants de la commune.

Cette année, la compagnie itinérante « Debout les Rêves », spécialisée dans les spectacles jeune public, a présenté « Le mystère du phare ». Les enfants ont aidé Edgar, le gardien du phare, à résoudre une énigme en déchiffrant un rébus géant. Le spectacle terminé, le Père Noël est venu distribuer ses cadeaux aux enfants ravis. L'après-midi s'est terminée par un goûter très animé.



Le mystère du phare



Edgar est devant une énigme !



L'arrivée du Père Noël



La distribution des cadeaux

Quelques jours avant Noël, l'équipe du CCAS a distribué près de 100 colis aux « anciens » de la commune.



Le coffret offert aux anciens



Distribution par les membres du CCAS

Et pour débiter la nouvelle année, le 19 janvier afin de laisser le temps de digérer après les fêtes, le CCAS organisera l'incontournable « repas des anciens » à la salle des fêtes, animé par notre ami Pascal. L'ambiance est d'ores et déjà assurée !

À votre écoute !

Comme vous voyez, le CCAS fait partie intégrante des fêtes de fin d'année, tant pour les enfants que pour les plus grands.

Cependant le rôle de cette commission communale est aussi de venir en aide aux gens les plus démunis du village, soit en les mettant en relation avec des organismes compétents comme des assistantes sociales, soit en subvenant à des besoins urgents dans la mesure de ses possibilités.

C'est pourquoi, si vous êtes en difficulté ou si vous connaissez des gens dans le besoin, venez en mairie rencontrer les membres du CCAS. Ils sont là, à votre écoute, pour vous aider et trouver des solutions. Chaque cas sera étudié.

Socialement vôtre.

Les membres du CCAS

Les travaux réalisés sur la commune en 2018

Deux axes majeurs nous amènent à réaliser des travaux ; ce sont d'une part, l'entretien des bâtiments communaux et d'autre part, l'accessibilité pour les personnes handicapées aux Établissements Recevant du Public (ERP).

Concernant le premier point, les boiseries extérieures de la micro-crèche ont été lasurées. La façade de l'entrée principale (parties métalliques et boisées) de la salle des fêtes a aussi été rénovée. Le mur gauche de l'entrée de la salle des fêtes, soutenant le grand portail qui menaçait de s'effondrer, a été démolit et reconstruit. La toiture du local de stockage de matériel, situé au fond de la cour de la salle des fêtes, a été refaite à neuf. En effet, trois éléments principaux de la charpente étaient fortement détériorés à cause d'infiltrations de pluie. Cette toiture de 100m², composée de tôles en fibrociment, contenant de l'amiante, a nécessité de faire appel à une entreprise spécialisée en désamiantage. Cette opération est très réglementée et obligatoire.



Rénovation des ateliers : enlèvement des plaques amiantées ...

La charpente réparée a été recouverte par la nouvelle toiture réalisée en tôles « bac acier » anti-condensation. La partie du mur du cimetière, qui avait été étagée afin d'éviter l'éboulement, a été également démolie et reconstruite. Pendant la durée des travaux, les tombes, situées à proximité, ont fait l'objet d'une protection très soignée. Une entreprise de pompes funèbres est intervenue pour démonter puis remonter la partie verticale de trois d'entre elles. La toiture de la chaufferie dédiée à la 3^{ème} classe et à la garderie a été refaite à neuf, en urgence, car bon nombre de tuiles s'effritaient. La toiture du préau jouxtant cette chaufferie a été démoussée et traitée. Enfin, silencieux pendant de trop longs mois, le tintement de la cloche de la pendule de la mairie s'est à nouveau fait entendre pour le grand bonheur



Rénovation des ateliers : pose de la nouvelle toiture



Nouvelle toiture pour la chaufferie

des Mahieutins.

Pour le second point, l'accessibilité à l'église a été réalisée. Ce fut un gros chantier car les pentes maximales autorisées pour la circulation d'un fauteuil roulant ainsi que le dénivelé existant entre la rue du Centre et le seuil de l'église ont nécessité la création d'un long cheminement. Celui-ci commence rue du Centre, longe le mur du cimetière sur les abords du terrain de foot, pénètre dans le cimetière, par le seul endroit resté libre entre les tombes, longe l'église et se termine par un parvis devant l'entrée de l'église. Une marche supplémentaire a été aménagée pour l'accès des personnes qui entrent par l'escalier, rue du Centre.

Un portillon a été installé au fond du cimetière, dans la nouvelle entrée.



Construction d'un accès à l'église pour les personnes handicapées



Accès à l'église via le terrain de foot

Patrice COUÉDON

La création d'un terrain multisports

Après une réunion d'informations ouverte aux Mahieutins en décembre 2017, la commission enfance a monté un dossier pour 3 demandes de subventions afin de permettre la création d'un terrain multisports. Il permettra la pratique sportive polyvalente en accès libre, à l'échelle humaine. Ce terrain en gazon synthétique sablé d'environ 15 mètres de large sur 30 mètres de long offrira un espace de rencontre et de convivialité ouvert à tous, sur lequel on pourra pratiquer au moins huit sports différents, football, volley, basket, hand, badminton, tennis... Et y découvrir le plaisir de jouer en toute sécurité.

L'emplacement retenu par le conseil municipal est la partie basse de l'actuel terrain de pétanque. Il se situera donc au centre du village, lieu de rencontre pour les jeunes et les familles, qui sera accessible à l'école et au centre de loisirs. La mairie, soucieuse du confort des Mahieutins, envisage une

surveillance vidéo et choisira une structure dernière génération avec amortissement de vibrations et de bruits.

La date de démarrage des travaux est à prévoir prochainement, probablement début du printemps.

À l'occasion de la construction de ce terrain, nous proposons de recruter 2 personnes en recherche d'emploi pendant la semaine de montage. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à envoyer un CV et une lettre de motivation à l'attention de Mme Hagnier sur l'email de la mairie (mairie@villiers-le-mahieu.fr)



Exemple de maquette envisagée pour le terrain multisports

La voie douce



La voie avant les travaux

L'absence de trottoir et d'éclairage le long de la route RD 45 pose un vrai problème de sécurité pour les piétons et cyclistes qui souhaitent se rendre à Thoiry. De nombreux commerces et services (l'école maternelle intercommunale, un bureau de poste, des médecins, etc.) se situent pourtant dans cette commune, sans oublier l'arrêt du bus 78 reliant Mantes à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Au début de l'année 2017, Monsieur FARÉ, maire de notre commune, a sollicité l'agence Ingénieur'Y pour réaliser une étude de faisabilité afin d'aménager le chemin existant entre Villiers-le-Mahieu et Thoiry en voie douce pour les piétons, les cyclistes et les cavaliers. Il faut rappeler que ce chemin fait partie du parcours de randonnée PR 48 mais également de la boucle équestre de la vallée de la Mauldre.

Fin 2017, la commune a lancé une consultation par voie de procédure adaptée (MAPA). 5 entreprises ont répondu à cet appel. La société JSI, maître d'œuvre en charge de l'analyse des offres, a proposé de retenir la société Watelet T.P. dont l'offre s'avérait être la plus avantageuse économiquement suivant les critères de la consultation. Le montant des travaux a

été de 195 K€ HT, maîtrise d'œuvre comprise. Compte-tenu des subventions accordées par la communauté de communes Cœur d'Yvelines, le conseil départemental et la réserve parlementaire sénatoriale, la part restante à la commune s'est élevée à 86 K€ HT.

La longueur totale de la voie douce est de 800 mètres. Sur toute sa longueur, une tranchée technique d'un mètre de profondeur a été réalisée pour enfouir 3 fourreaux destinés à l'éclairage et au passage de la fibre optique. Les 180 premiers mètres, dans le prolongement du chemin du Parc, côté Villiers-le-Mahieu, ont été renforcés en gravillonnage pour permettre aux engins agricoles d'accéder aux parcelles en exploitation. Le reste de la voie a une largeur de



Les engins de nivellement au travail

3,50 mètres, dont 2,50 mètres sont réservés aux piétons et cyclistes et 1,00 mètre à la sente équestre. La terre végétale recueillie lors du décapage du sol a été stockée puis réutilisée, mélangée et compactée avec de la chaux et du ciment pour obtenir les performances techniques recherchées. Ce procédé a permis d'abaisser le coût des



Pour le bonheur des promeneurs ...

... et des cavaliers



travaux et l'impact carbone lié aux transports. Les eaux de ruissellement ont été récupérées dans des fossés latéraux puis dans une noue infiltrante de 100 m³. Enfin, 18 lampadaires à ampoules LED éclairent la voie, la nuit tombée (sauf entre 23 heures et 5 heures) pour le confort et la sécurité de tous.

Les premiers mois de mise en service de cette voie douce permettent de constater qu'elle est quotidiennement empruntée pour la promenade champêtre ou pour rejoindre rapidement la commune de Thoiry.

Cette dernière devrait aménager un trottoir pour atteindre le centre de son village en toute sécurité.

Et ne l'oublions pas, il s'agit d'une voie DOUCE, strictement interdite aux véhicules à moteur.



Le château de Villiers-le-Mahieu

Le château de Villiers-le-Mahieu a changé de propriétaire en 2018. Sandrine et Rudy VAN DONGEN gèrent désormais cet havre de paix et de verdure chargé d'histoire. Ils ont accueilli le maire accompagné de quelques élus dans leur domaine, pour leur faire découvrir le nouvel aménagement intérieur du château, chaleureux et high-tech à la fois, et leur présenter la nouvelle formule de réception.

Explications par Sandrine et Rudy VAN DONGEN.

« Les Maisons de Campagne »

Mieux qu'un hôtel, une maison. Mieux qu'une maison, le temps d'en profiter. Besoin de déconnecter ? Besoin de renouer avec la nature ? Besoin de calme afin de prendre du recul, éclaircir ses idées, retrouver l'inspiration et l'élan créatif ?

Trop rares sont les moments de lâcher-prise. Trop rares sont ceux où il n'y a rien d'autre à faire que de s'occuper de soi et des siens.

C'est à partir de ce constat simple et si évident que Les Maisons de Campagne sont nées.



Nouvelle décoration intérieure

Une formule, qui grâce à des forfaits tout compris et multi-activités, privilégie le plaisir et le partage, et affranchit ses convives de toute contrainte.

En semaine ou en week-end, Les Maisons de Campagne c'est pour tous un espace de liberté et de générosité où tout est toujours inclus dans les forfaits (hors prestations exceptionnelles et soins du spa).

Tous nos clients ont accès à tous les espaces, à toutes les activités, tous peuvent découvrir et déguster la cuisine du Chef et profiter des bars ouverts sans jamais calculer. Ici, chacun est considéré avant tout comme un invité, bien plus que comme un client.

Des hôtes bienveillants...

L'accueil, assuré par les hôtes, Sandrine et Rudy van Dongen, est en phase avec le nouvel esprit qui anime le Château de Villiers-le-Mahieu. Un couple dynamique, passionné, mais surtout chaleureux, qui répond à toutes les demandes et anticipe le moindre souhait pour veiller au bonheur de tous avec générosité. Mais ce qui garantit le plus le bonheur de nos clients, c'est bien sûr **l'équipe** dont les maîtres mots sont générosité, gentillesse, disponibilité et flexibilité.

Sandrine et Rudy VAN DONGEN



Ballade à bicyclette autour du château

Pourquoi Les Maisons de Campagne ?

Parce que tout le monde rêve d'en avoir une. Et que le meilleur moyen d'en profiter est encore de ne pas la posséder.

Créées par le groupe, « Les Hôtels (très) Particuliers », Les Maisons de Campagne, c'est une expérience inédite à la campagne qui réinvente les escapades au vert, les week-ends en famille et les séminaires d'entreprises du lundi au vendredi.

Rezo Pouce, un réseau d'auto-stop organisé pour une mobilité solidaire

Les difficultés de déplacement dans les communes rurales comme la nôtre sont plus que jamais d'actualité. Le coût et l'impact environnemental de la voiture individuelle posent problème mais la création de nouvelles lignes de transports en commun ou l'augmentation du nombre de passages sont également très coûteuses dans des territoires peu denses.

Mais il n'y a pas de fatalité et nous pouvons tous contribuer à une mobilité locale plus solidaire en profitant d'un transport en commun qui circule déjà à toute heure : des voitures presque vides !

C'est pourquoi notre commune fait partie de l'association « Pouces d'Yvelines » qui met en place le réseau d'auto-stop organisé « Rezo Pouce » (plus de 600 inscrits, 21 communes adhérentes dans les Yvelines et environ 1500 en France à ce jour).

Complémentaire des transports en commun et d'autres formes de covoiturage avec rendez-vous, ce dispositif est sans contrainte pour les conducteurs puisqu'il n'y a pas de rendez-vous et aucune obligation. Les conducteurs et passagers sont inscrits et donc identifiés et les arrêts sont repérés ce qui facilite et sécurise la pratique. Une application mobile complète le système : géolocalisés, conducteurs et passagers peuvent ainsi anticiper leur rencontre.

L'inscription, à partir de 16 ans, se fait gratuitement, en mairie ou sur le site. Une copie d'une pièce d'identité et la signature de la charte vous seront demandées pour recevoir votre kit passager et/ou conducteur (carte de membre, macaron pour les automobilistes et mode d'emploi) et pouvoir utiliser l'application. Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire à l'inscription (formulaire disponible sur le site ou en mairie).

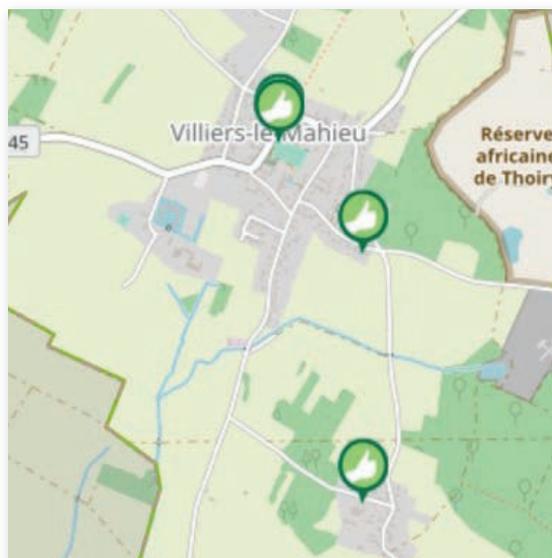
Et ça marche ! Alors que l'individualisme est censé régner, l'expérience prouve que la solidarité fonctionne bien et les temps d'attente constatés sont inférieurs à 10 minutes dans 80 % des cas.

Les arrêts Rezo Pouce, repérés par les panneaux verts, sont implantés près de la mairie, rue de Boulaincourt (Croix-rouge) et rue du Chemin neuf à Boulaincourt.

Gratuit et basé sur la solidarité, Rezo Pouce apporte bien plus qu'une solution de mobilité locale et contribue à une vie rurale plus conviviale. Plus nous serons



Cette dame n'attendra pas longtemps !



Les arrêts Rezo Pouce à Villiers-le-Mahieu

nombreux plus le système sera efficace, alors n'attendez pas, inscrivez-vous, rejoignez la communauté Rezo Pouce et faites connaître le réseau !

Contact :

contact@poucesdyvelines.fr
www.facebook.com/poucesdyvelines

Information, carte du réseau et inscription :

www.rezopouce.fr

L'arrivée de la fibre optique

Yvelines Fibre

Le déploiement du réseau fibre optique FttH (Fiber to the Home) dans le département des Yvelines a été confié en octobre 2017 à la société Yvelines Fibre, filiale de TDF. L'objectif fixé à Yvelines Fibre est ambitieux puisqu'il s'agit de raccorder chaque rue et chaque bâtiment à la fibre optique dans 158 communes les plus rurales du département.

Ce raccordement passe d'abord par l'installation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO). Ce sont des locaux techniques qui permettent de réaliser l'interface entre le *réseau national optique* et la fibre allant chez les particuliers. 14 NRO seront installés par Yvelines Fibre. Le raccordement entre un NRO et chaque foyer passe ensuite, au niveau de chaque commune, par des Points de Mutualisation (PM) appelés aussi armoires de rue. Ces PM permettent de regrouper environ 400 à 1000 logements en fibre optique.

Yvelines Fibre est un opérateur d'infrastructure. Son réseau est ouvert à tous les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) qui ont la charge du raccordement final dans les maisons, lors de la souscription d'un abonnement.

Bouygues Telecom et quelques opérateurs alternatifs ont d'ores et déjà contractualisé avec Yvelines Fibre. Mais



L'armoire de rue à Villiers-le-Mahieu

attention, l'arrivée des services sur le réseau fibre dépendra de la stratégie commerciale de ces derniers ...

Où en sommes-nous à Villiers-le Mahieu ?

Un NRO a été inauguré le 17 octobre dernier à Septheuil. Il permettra de raccorder 21 communes rurales dont Villiers-le-Mahieu, soit environ 7000 foyers.

À Villiers-le-Mahieu, une armoire de rue a été installée rue du Centre, au carrefour avec la rue des Prés et le tirage de la fibre s'est effectué entre les mois d'octobre et décembre 2018.

La commune de Villiers-le-Mahieu ainsi que 5 autres dans lesquelles le débit actuel ne permet qu'un usage très limité d'Internet, seront ouvertes à la commercialisation **au cours du 1^{er} trimestre 2019**. Les autres communes devraient suivre d'ici la fin 2019.

Yvelines Fibre a annoncé que des réunions publiques au cours du 1^{er} trimestre 2019 auront lieu pour présenter les offres de service avec les fournisseurs d'accès qui le souhaiteront. A ce jour, aucune date n'a encore été fixée et début janvier, les FAI qui ont contractualisé avec Yvelines Fibre n'annonçaient pas la possibilité de se raccorder au réseau de fibre optique sur Villiers-le-Mahieu (via leurs tests en ligne dit *d'éligibilité*). Espérons que leur politique commerciale sera bientôt dévoilée et que le calendrier de déploiement sera tenu ...



Dépose d'un NRO

Le site web de la commune

La vie d'un village ne peut s'enrichir que si elle est connue et partagée. Quel est l'ordre du jour du prochain conseil municipal ? Comment inscrire ses enfants au centre de loisirs ou à la cantine ? Quelle est la prochaine manifestation organisée à la salle des fêtes ? Quand passeront les encombrants ? L'accueil en mairie répond évidemment à toutes ces questions mais il existe également un outil simple, ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 : le site web communal www.villiers-le-mahieu.fr !



la page d'accueil du site

Ce site est consultable avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone : la mise en page du site s'adaptera automatiquement à la taille de l'écran.

La page d'accueil s'ouvre automatiquement sur la page des actualités en cours et à venir. Cette page permet aussi de revenir sur les événements passés, avec parfois des retours en images. Un exemple, la fête du village 2018.

Le menu déroulant (bandeau vert) en haut de chaque page propose plusieurs chapitres :

• La vie municipale

Ce chapitre liste les élus, les commissions et les syndicats intercommunaux. Il explique les missions du CCAS, énumère les textes du PLU en vigueur, propose au téléchargement les arrêtés municipaux, les publications municipales (flashes infos et chroniques) et les comptes rendus des conseils municipaux. A noter que le compte-rendu du conseil N ne peut être disponible qu'après l'approbation du conseil N + 1.

• L'enfance

Ce chapitre liste les établissements scolaires publics de la maternelle aux lycées, décrit les procédures d'inscription en vigueur dans les écoles maternelle et primaire, explique le fonctionnement des services périscolaires et de la cantine, fournit la liste des assistantes maternelles agréées et renseigne sur la micro-crèche de la commune.

• Culture-Loisirs

Ce chapitre énumère les 11 associations de la commune, avec leurs coordonnées et leurs actualités. Associations sportives, culturelles, de loisirs ou citoyenne, pour les jeunes et les moins jeunes, tout le monde trouvera sa place ! Ce chapitre liste aussi quelques associations de communes voisines et des groupements dans lesquels Villiers-le-Mahieu est partenaire. Exemple, la scène conventionnée de la Barbacane située à Beynes ou Pouces d'Yvelines, le réseau d'auto stop organisé. Ce chapitre ne demande qu'à se développer, n'hésitez pas pour cela à contacter la mairie ...

• Découvrir la commune

Ce chapitre fournit quelques informations générales sur la commune et son histoire. Encore un chapitre qui ne demande qu'à se développer ...

• Vie pratique

Ce chapitre renseigne sur les démarches d'accès aux services publics, énumère les entreprises du village (8 entreprises ou micro-entreprises sont actuellement recensées), fournit les plans de circulation et les horaires des transports en commun accessibles aux Mahieutins et informe sur les collectes des déchets.

• Réservation de salle

La salle des fêtes du village peut être louée pour un événement privé. Cette location est réservée aux Mahieutins et s'effectue en mairie. Mais il est possible et judicieux d'effectuer une pré-réservation en ligne.

Au total, c'est plus d'une centaine de pages d'informations accessibles en ligne.

Si l'arborescence des informations vous rebute, utilisez le moteur de recherche disponible en haut à droite de chaque page.

Et si vous ne trouvez pas ce que vous recherchez, si vous pensez que certaines rubriques sont incomplètes, manquantes ou erronées, dites-le en cliquant sur l'enveloppe rouge « *écrivez-nous* » située à droite de votre écran. Réponse assurée.

Les rubriques d'actualité sont quotidiennement mises à jour. Alors, pour être informé de la vie de la commune, ayez le réflexe, connectez-vous régulièrement !

Digitalement vôtre.

ROBERT RIVOIRE,
ADMINISTRATEUR DU SITE

La visite au centre de tri de Thiverval-Grignon, le 2 octobre 2018

Nous avons commencé par un jeu avec notre guide Jean-Luc : nous devons trouver l'objet et son temps de décomposition (par exemple, un mégot de cigarette met 2 ans pour se décomposer). Nous avons vu comment les objets recyclés se transformaient en objets du quotidien. Nous sommes allés visiter le centre de tri et nous avons observé le cycle des déchets : ceux-ci arrivent en vrac et sont triés grâce à un tapis roulant qui passe sous un gros rouleau qui empêche les objets trop gros de passer.

Ensuite le tri se fait à la main (les employés enlèvent ce qui n'a rien à faire dans les déchets recyclés).

Les objets recyclés sont triés en fonction de leurs composants : plastique, métal, carton. Ils sont compactés en cube et emmenés dans les centres de recyclage.

LA CLASSE DE CM2



C'était génial.

